

- Téléphone: 09 52 00 02 06
- Email: contact@icea-enr.fr
- Site Web: <http://icea-enr.fr>

Dossier sur l'Agri photovoltaïsme

Cette fiche est très succincte compte tenu du peu d'info en notre possession.

Les généralités sont tirées du WEBinaire sur le sujet par Energaïa live du 17 juin qui ne proposait pas d'exemple concret, suit un paragraphe sur les hangars agricoles

1 Généralités

1.1 Un projet agri photovoltaïque doit :

- Ne pas artificialisé de terre
- Ne pas servir d'alibi à la pose de PV
- Ne pas contribué à l'abandon de terres agricoles, mais si possible en reconquérir (sols arides, friches)
- Etre une solution pour améliorer le volet agricole notamment pour lutter contre la sécheresse ou les fortes températures. Conserve l'humidité
- Contribuer à pérenniser l'activité agricole
- Doit être réfléchi avec l'agriculteur dès le départ. Ne pas arriver avec une solution clé en main qu'on essaie d'imposer.

1.2 Contraintes :

- Peut nécessiter un changement juridique de l'exploitation
- Le projet agricole doit être l'activité principale, le photovoltaïque secondaire (même si le chiffre d'affaire du PV est plus élevé).
- Soumis à l'approbation de la chambre d'agriculture

1.3 Coût :

Peut- être compétitif avec les ombrières et les centrales au sol.

Quelques pistes citées mais qui ne s'appliquent guère au SICOVAL

- Les bovins très sensibles au stress thermique. En apportant ombrage, améliore la production
- Ombrière PV sur des vignes, pour limiter le taux d'alcool (>14° dans certaines régions)
- L'agri photovoltaïsme en Bretagne représente la production d'1/2 centrale nucléaire !

2 Le hangar agricole

Le hangar agricole peut être une piste intéressante sur une proposition hangar neuf. Sur l'ancien les mêmes contraintes que sur toutes les toitures vont apparaître.

2.1 Simulation très grossière :

Prix hangar ouvert pour 100 kWc = 50 000 € PV = 65 000 € total 115 000 € soit 1,15 € /kWc – tarif rachat 9,52 cts/kWh (actuel !)

Projet reste rentable : valeur actuelle net à 20 ans = 26 535 € et taux de rentabilité interne 5,59 %

Non rentable sur 20 ans si Prix hangar > 75 000 €

2.2 Avantages pour Icéa :

De nombreuses surfaces agricoles sur le SICOVAL

Les hangars neuf sont prêts pour le PV

On peut optimiser la production PV (orientation, pentes)

Pas de contrainte ERP

2.3 Avantage pour l'agriculteur :

Avoir l'usage d'un hangar sans investissement. Il est difficilement envisageable de lui demander de participer à l'investissement car de nombreuses sociétés proposent l'installation gratuite avec exploitation 30 ans.

Il récupère l'installation et le hangar au bout de 25 à 30 ans.

Diminution de son empreinte carbone (par compensation)

Amélioration de son image

Il peut encaisser un loyer – il sera forcément modique.

2.4 Inconvénient pour Icéa :

Investissement élevé – dans l'idéale demande une durée de bail de minimum 25 ans - à étudier.

Assurance proportionnelle à l'investissement donc plus élevée qu'un toit sol

Maintenance du hangar en plus des PV

Bail emphytéotique (coût)

2.5 Inconvénient pour l'agriculteur

Il n'est pas propriétaire et il a les contraintes liées au bail emphytéotique